



## Revue d'histoire du XIXe siècle

Société d'histoire de la révolution de 1848 et des  
révolutions du XIXe siècle

36 | 2008

L'enquête judiciaire et ses récits - Mots, violence et  
politique - Varia

---

# Politique et réseaux. Logiques de la mobilisation politique populaire dans une vallée suisse, 1839-1900

Sandro Guzzi-Heeb

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rh19/2652>

DOI : 10.4000/rh19.2652

ISSN : 1777-5329

### Éditeur

La Société de 1848

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2008

Pagination : 119-131

ISSN : 1265-1354

### Référence électronique

Sandro Guzzi-Heeb, « Politique et réseaux. Logiques de la mobilisation politique populaire dans une vallée suisse, 1839-1900 », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 36 | 2008, mis en ligne le 03 juillet 2010, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/2652> ; DOI : 10.4000/rh19.2652

---

Tous droits réservés

SANDRO GUZZI-HEEB

*Politique et réseaux sociaux.  
Logiques de la mobilisation populaire  
dans une vallée suisse, 1839-1900*

L'analyse des réseaux a récemment contribué au renouvellement de l'histoire sociale et politique. La crise du modèle structuraliste et la remise en cause des concepts globalisants, tels que celui de classe, ont replacé au centre de l'analyse le rôle créateur de l'individu et sa capacité à tisser et exploiter des réseaux personnels. Cependant, les analyses historiennes de réseaux restent trop peu systématiques et approfondies. Par ailleurs, la très vaste littérature théorique – sociologique ou anthropologique – sur l'analyse des réseaux<sup>1</sup> ne permet pas toujours de décrypter des situations historiques singulières<sup>2</sup>. De plus, les études de « réseaux égocentrés » dans plusieurs villes européennes ont, de leur côté, montré la difficulté de formaliser la variabilité et l'individualité des réseaux personnels<sup>3</sup>.

---

1. Voir récemment : Emmanuel Lazega, *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, 127 p. ; Alain Degenne, Michel Forsé, *Les réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin, 2004, 294 p. ; Pierre Mercklé, *La sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, 2004, 121 p. ; Mark E. J. Newman, Albert-László Barabási, Duncan Watts (eds), *The Structure and Dynamics of Networks*, Princeton, Princeton University Press, 2006, 582 p. ; Stanley Wasserman et Katherine Faust, *Social Network Analysis : Methods and Applications*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, 825 p. ; Vladimir Batagelj, Andrej Mrvar et Wouter de Nooy, *Exploratory Social Network Analysis with Pajek*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, 334 p. ; Dorothea Jansen, *Einführung in die Netzwerkanalyse*, Opladen, Leske und Budrich, 2003, 312 p.

2. Plus proches de notre perspective sont les analyses de réseaux appliquées aux mouvements sociaux : voir par exemple Mario Diani et Doug McAdam, *Social Movements and Networks. Relational approaches to Collective Action*, Oxford, Oxford University Press, 2003, 348 p. ; Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2005, 126 p. ; Marco Giugni et Florence Passy, *Histoires de mobilisation politique en Suisse : de la contestation à l'intégration*, Paris, L'Harmattan, 1997, 223 p. ; pour une analyse de réseaux appliquée à des institutions locales voir Claire Lemerrier, « Devenir une institution locale : la Chambre de commerce de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 54, n° 3, juillet-septembre 2007, p. 40-62 ; Claire Lemerrier, « Liens privés et régulation de l'économie : la famille et l'institution (Paris, XIX<sup>e</sup> siècle) », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 33, 2006/2, p. 23-53.

3. Maurizio Gribaudi [dir.], *Espaces, temporalités, stratifications. Exercices sur les réseaux sociaux*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1999, 346 p., avec une introduction critique sur la tradition de la recherche sur les réseaux sociaux et l'article de Maurizio Gribaudi, « Réseaux égocentrés et inscriptions sociales. Continuités et discontinuités dans les formes de structuration de l'espace parisien », p. 71-120. Pour une approche anthropologique récente voir Douglas White et Ulla Johansen, *Network Analysis and Ethnographic Problems. Process Models of a Turkish Nomad Clan*, Lanham et Oxford, Lexington Books, 2005, 496 p.

Nous nous proposons ici, à travers une étude de cas, d'analyser l'influence de réseaux sociaux – parentèle, parenté spirituelle, clientèles, solidarités locales... – sur des mobilisations politiques précises <sup>4</sup>. Cette monographie est centrée sur une vallée alpine du Valais, le Val de Bagnes (voir les cartes 1 et 2), entre 1839 et 1900. Cette vallée a été particulièrement affectée par les conflits qu'a connus la Suisse autour de la guerre du Sonderbund (1847). En Valais, dès les années 1830, une confrontation virulente oppose les conservateurs regroupés dans la Vieille Suisse et les radicaux de la Jeune Suisse, inspirée de Mazzini, et bien représentée dans la vallée de Bagnes <sup>5</sup>. Elle aboutit à une guerre civile remportée par les cantons libéraux et à l'avènement en 1848 d'une nouvelle Constitution confédérale. À partir de ces conflits et de leurs acteurs locaux, il est possible de reconstituer des réseaux sociaux et de saisir des logiques de mobilisation politique (voir encadré « Sources et réseaux »). À quelles dynamiques obéissent la formation et l'évolution des factions politiques au cours du siècle? Quelle influence assigner à la parenté, aux groupes claniques et aux clientèles?

### Sources et réseaux

Les réseaux étudiés ont été constitués à partir des acteurs identifiés au cours d'une série de six conflits représentatifs, entre 1839 et 1900.

– Entre 1840 et 1842, trois pétitions offrent un premier aperçu de la composition des factions locales : deux pétitions radicales, contestant la gestion des élections locales par les conservateurs, et une pétition conservatrice de soutien au conseil communal <sup>6</sup>.

– En 1844 des affrontements sanglants entre partisans de la Jeune et de la Vieille Suisses dans le canton du Valais (notamment la bataille de Corberaye) donnent lieu à des enquêtes permettant d'identifier les adhérents de la Jeune Suisse et plusieurs leaders conservateurs.

– En 1868, l'affaire Deurin, conservateur tué au cours d'une rixe politique, se conclut par un procès dont les actes mentionnent des acteurs impliqués dans l'affaire.

– Entre 1869 et 1881 l'affaire Farinet – affaire de faux-monnaie à implication

4. Plusieurs études ont désormais appliqué l'analyse de réseaux à des situations historiques : voir par exemple John Padgett et Christopher Ansell, "Robust action and the rise of the Medici, 1400-1434", *American Journal of Sociology*, tome 98, 1993, p. 1259-1319; Charles Tilly et Lesley J. Wood, "Contentious connections in Great Britain, 1828-34", dans Mario Diani et Doug McAdam, *Social Movements...*, ouv. cité, p. 147-172; Roger V. Gould, *Insurgent Identities. Class, community and protest in Paris from 1848 to the Commune*, Chicago, University of Chicago Press, 1995, 253 p. Ces études utilisent toutefois des méthodologies très diverses et ne descendent que très rarement au niveau de l'analyse des réseaux individuels.

5. Voir à ce propos les études de Gérald Arletaz, en particulier *Les tendances libérales en Valais 1825-1839*, Fribourg, Éditions universitaires, 1971, 242 p.

6. Carola Lipp, « Culture et mobilisation politique en période de révolution. L'exemple du mouvement pétitionnaire d'Esslingen de 1848-49 », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 15, 1997/2, p. 49-65. Carola Lipp travaille sur des sources et des problèmes très semblables, mais avec une approche sensiblement différente.

politique indirecte <sup>7</sup> – conduit à des enquêtes locales nous informant sur les réseaux de complicité et de soutien dans le Val de Bagnes <sup>8</sup>.

– En 1893 et 1894, deux fanfares radicale et conservatrice (*L'Avenir* et la *Concordia*) sont créées, dont nous possédons les listes de fondateurs.

– Depuis les années 1890, la question de l'enseignement religieux à l'école est au cœur d'un conflit local qui contribue à une nouvelle polarisation <sup>9</sup>. Deux sources permettent d'en esquisser les contours <sup>10</sup>.

Grâce à ce corpus, plusieurs centaines d'individus au cœur des factions ont pu être identifiés. Leur représentativité au sein de la population locale est délicate à mesurer. Leur identification, toujours problématique, a été rendue possible par de riches données généalogiques locales <sup>11</sup>, complétées par des archives notariales <sup>12</sup> et cadastrales.

Les incertitudes liées aux sources et aux identifications empêchent toute analyse sérielle et formelle des réseaux sociaux, mais permettent en revanche une analyse qualitative, fondée sur des individus connus dans leur trajectoire biographique.

## PARENTÉ, « CLANS », ET RÉSEAUX

### *Les élites et la constitution de factions* <sup>13</sup>

La plupart des travaux sur les conflits politiques locaux adoptent un modèle de diffusion des idées par le haut : ils apparaissent alors comme des luttes internes aux élites, relayées par leurs clientèles politiques. La tradition anthropologique des études ruralistes privilégie les liens primaires ou traditionnels – parenté, clans ou clientèles – dans l'analyse des mobilisations

7. Danielle Allet-Zwyssig, « L'affaire Farinet dans la presse valaisanne contemporaine (1870-1881) », *Annales valaisannes*, 2<sup>e</sup> série, 55 (1980), p. 3-83.

8. André Donnet [dir.], *Farinet devant la justice valaisanne (1869-1880) : dossiers de procédure pénale*, 2 volumes, Lausanne, Payot, 1980, 593 p.

9. Ce conflit débouche sur la fondation en 1900 de l'« École libre » de Bagnes, soutenue par les radicaux et vouée à la libre pensée.

10. D'un côté, une pétition radicale datant vraisemblablement des dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle ; de l'autre, les listes des premiers élèves de l'École libre, publiées (bien que de façon non systématique) par Sandra Deslarzes-May, *L'École libre de Bagnes, 1900-1943*, Fribourg, Édition Faim de siècle, 1998, 210 p., p. 96-98.

11. Des chercheurs locaux rassemblés depuis 1990 dans le Centre régional d'étude des populations alpines (CREPA) ont dépouillé et classé toutes les informations sur les familles de la commune, en travaillant notamment sur les registres paroissiaux de 1639 à 1900. Ce travail a permis la constitution d'une banque de données très riche. Sur le seul Val de Bagnes, nous disposons aujourd'hui d'environ 25 000 fiches de baptême, de 10 000 fiches de décès et d'environ 8 000 fiches de mariage classées selon un système d'analyse généalogique. Voir A.A.V.V., *Familles de Bagnes du XIF au XX<sup>e</sup> siècle. Généalogie, histoire, étymologie*, 5 volumes, Bagnes, 2005-08, 2500 p.

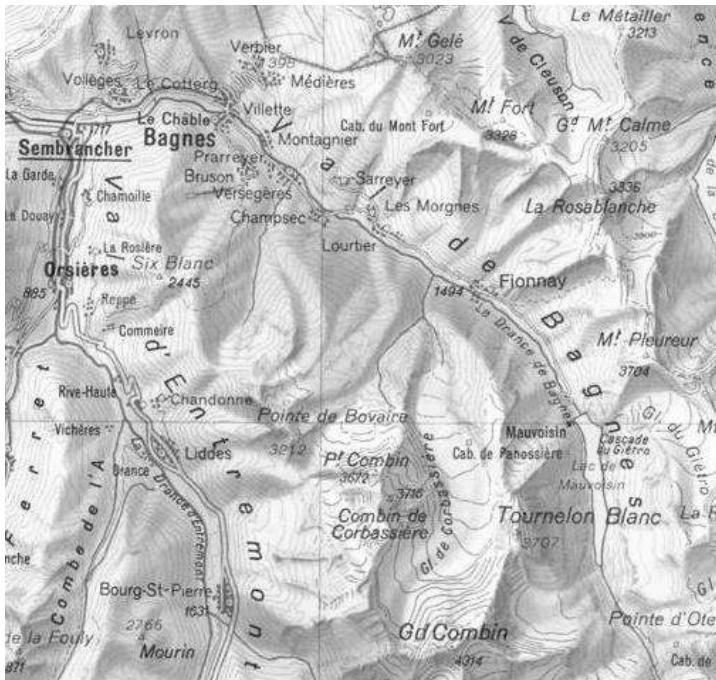
12. Ces archives nous informent sur les ventes et achats réalisés par les individus étudiés, leurs pratiques de crédit, les tutelles et curatelles, les contrats de location, etc. La plupart des transactions concernent des sommes infimes.

13. Fondamental sur ce problème : David W. Sabeau, *Kinship in Neckarhausen, 1700-1870*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, 628 p. ; pour le Valais, voir Sandro Guzzi-Heeb, *Donne, uomini, parentela. Casati alpini nell'Europa pre-industriale (1650-1850)*, Turin, Rosenberg & Sellier, 2008, 368 p. ; Sandro Guzzi-Heeb, « Von der Familien – zur Verwandtschaftsgeschichte : der mikrohistorische Blick. Geschichten von Verwandten im Walliser Dorf Vouvy zwischen 1750 und 1850 », *Historical Social Research*, 2005, p. 107-129.

Carte 1 : Localisation du val de Bagnes



Carte 2 : La vallée de Bagnes



populaires, aux dépens des individualités et des opinions personnelles. L'examen plus poussé des luttes locales témoigne d'une maturité politique des groupes populaires souvent sous-estimée par l'historiographie : l'unité des familles et des clans politiques n'est pas automatique, les choix individuels, les changements de stratégie jouent un rôle fondamental.

À titre d'exemple, les Troillet de Lourtier, socialement hétérogènes, ne sont pas politiquement unis. François-Joseph, notaire, milite dans la Vieille Suisse, mais son frère Benjamin, charpentier, figure dans les listes de la Jeune Suisse, comme de nombreux autres membres de sa parentèle<sup>14</sup>. Par ailleurs, leurs positions politiques ne sont pas figées, et évoluent selon les intérêts du moment. Narcisse et Sigéric Troillet, fils d'un militant de la Jeune Suisse dans les années 1840, deviennent conservateurs dans les années 1870, quoique liés par mariage à des familles radicales<sup>15</sup>. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les Troillet ont connu une rapide ascension sociale et leur position en tant que notaires et banquiers entraîne une alliance avec les conservateurs au pouvoir en Valais.

Même si les positions de l'élite sont en partie inconstantes, des familles clairement conservatrices, ou clairement radicales, peuvent être identifiées. Parmi les radicaux, les familles les plus stables sont le plus souvent issues des couches populaires – ainsi des Bessard à Villette et au Châble, ou des Dumoulin à Montagnier, Villette et Cotterg. Ces familles ne semblent pas agir simplement comme des alliés ou des protégés de notables radicaux, mais affirment et transmettent leurs propres positions idéologiques et religieuses, de façon largement autonome.

### *Clans et mobilisation politique : l'exemple libéral-radical*

La présence de « clans » politiques en Valais au XIX<sup>e</sup> siècle a été soulignée par nombre d'historiens locaux, sans que ce concept ait été véritablement précisé<sup>16</sup>. En revanche, le sociologue Uli Windisch<sup>17</sup> a défini les clans à partir

14. Je suis sur ce point le système d'analyse généalogique de A.A.V.V., *Familles de Bagnes...*, ouv. cité, qui considère la descendance en ligne paternelle : selon ce système, chaque individu est pourvu d'un code personnel, qui indique la branche paternelle, la génération et la position à l'intérieur de la fratrie. Le fils aîné de Tro/5-23 aura donc le code Tro/5-231, sa soeur cadette Tro/5-232, etc... Il s'agit d'un système efficace pour classifier l'appartenance des individus, mais sélectif, puisqu'il ne considère pas la parenté par les femmes. Pour des analyses plus complètes de cas spécifiques il est donc indispensable de considérer les mariages et les rapports de parenté qu'ils créent. Par ailleurs, les Troillet se divisent en branches, aux affinités politiques bien délimitées : ainsi les radicaux appartiennent-ils à la branche 5-23 et 5-35, où nous pouvons reconnaître des solidarités politiques jusqu'au troisième degré.

15. Narcisse a épousé Célestine Filliez, fille du chef libéral de 1844, et son frère Sigéric la fille de Laurent Gard, autre Jeune Suisse.

16. Alain Clavien, « La modernisation du Valais », dans A.A.V.V., *Histoire du Valais*, volume 3, Sion, Société d'histoire du Valais romand, 2002, p. 581-635. Pour une approche récente de ces questions voir les travaux de Carola Lipp, « Verwandtschaft – ein negiertes Element in der politischen Kultur des 19. Jahrhunderts », *Historische Zeitschrift*, tome 283, 2006, p. 31-77 ; Carola Lipp, « Kinship Networks, Local Government and Elections in a Town in Southwest Germany, 1800-1850 », *Journal of Family History*, 30, n° 4, 2005, p. 347-365.

17. Uli Windisch, *Lutte de clans, lutte de classes – Chermignon, la politique au village*, Lausanne, L'Âge de l'Homme, 1986, p. 87-132, notamment p. 105-120. Son étude porte sur la commune de

des critères suivants, que nous retiendrons pour notre analyse : l'endogamie ; l'hérédité (transmission des allégeances politiques des parents aux enfants) ; la continuité (les changements de clans restent limités) ; l'exclusion (la présence d'une famille dans un clan exclut sa présence dans l'autre). À partir de ces catégories, nous pouvons nous demander si au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle les «clans» politiques opposés sont clairement structurés, ou si les factions locales demeurent floues et changeantes.

Les conflits des années 1840, support de notre analyse, permettent de dégager un corpus de 174 personnes accusées d'avoir participé aux activités de la Jeune Suisse ou signataires de pétitions radicales. Parmi les épouses des Jeunes Suisses et radicaux, 146 femmes ressortissantes de la vallée ont pu être identifiées. Elles appartiennent pour l'essentiel à des familles radicales ou apparentées :

72 sont liées par parenté à des hommes du clan (in)	49,3 %
31 sont liées par parenté à des femmes du clan (in-f)	21,2 %
8 sont liées au clan par parenté éloignée (loin)	5,5 %
35 sont extérieures au clan (ex)	24 %
Total : 146	100 %
In : existence d'un rapport de parenté jusqu'au 4 <sup>e</sup> degré avec un homme figurant sur les listes des radicaux connus ; in-f : existence d'un rapport de parenté jusqu'au 4 <sup>e</sup> degré avec une épouse d'un radical connu ; loin : existence d'un rapport de parenté au delà du 4 <sup>e</sup> degré avec un radical connu ; ex : aucun rapport de parenté connu avec des radicaux ou leurs conjoints.	

La cohésion du clan repose donc sur des liens de proximité : la parenté proche l'emporte nettement (70,5 %) sur la parenté éloignée (5,5 %).

Peut-on observer une continuité au sein du clan radical à l'échelle du siècle ? Les groupes parentaux les plus visibles pendant les années 1840 demeurent-ils les piliers de la faction radicale ? La corrélation existe et semble significative. Les groupes dominants en 1844 – les Troillet 5, les Dumoulin 6, les Fellay 8, les Bessard 7, les Filliez 4, les Morend 10 – sont également représentés dans les principaux conflits des décennies suivantes, jusqu'à la fondation de l'École libre en 1900. Les mécanismes d'organisation semblent reposer sur la transmission d'attitudes politiques à l'intérieur de groupes parentaux alliés.

Par ailleurs, la structure du «clan» peut être déterminée à partir de deux critères : la présence de membres d'une même famille, et la hiérarchie interne (chefs, sous-chefs, acteurs «principaux», activistes secondaires)<sup>18</sup>. Sur le premier critère, plusieurs groupes parentaux émergent au sein du clan radical :

Chermignon, dans le Valais central, au XX<sup>e</sup> siècle. Je n'entrerai pas dans la discussion du terme de clan dans la tradition anthropologique, avec des significations différentes. Je m'en tiendrai à l'usage sociologique de Windisch.

18. Cette hiérarchie est reconstruite à partir de sources provenant des adversaires politiques du clan et doit donc être analysée avec précaution.

Nombre de personnes appartenant au clan radical <sup>1</sup>	Branches familiales concernées <sup>2</sup>
11	Troillet 5
10	Dumoulin 6
9	Fellay 8
8	Bessard 7, Maret 47
7	Filliez 4, Morend 10
6	Bruchez 31, Guigoz 7
5	Baud 1, Bruchez 28, Fellay 37, Jacquemin 1, Michaud 8, Nicollier 16, Rey 1
4	Boven 1, Carron 9, Collombin 2, Corthay 5, Fellay 27, Fellay 34, Gaillard 1, Michellod 5, Nicollier 18, Pellouchoud 1, Troillet 7, Vaudan 10
3	Brouchoud 5, Bruchez 20, Bessard 2, Besse 30, Besse 43, Besson 14, Deléglise 14, Deslarzes 7, Luisier 4, Maret 18, Michaud 14, Oreiller 1, Pache 2, Pache 3, Perraudin 4, Rossier 2, Troillet 4

Notes du tableaux :

1. 207 personnes sur 354 (58,5 %) comprises dans notre liste (épouses incluses) appartiennent à 43 groupes parentaux dont trois membres au moins apparaissent comme radicaux ou conjoints de radicaux.

2. J'ai considéré comme groupe parental un groupe descendant des mêmes ancêtres connus, selon la classification généalogique du CREPA dans A.A.V.V., *Familles de Bagnes...*, ouv. cité (voir note 14).

Sur le deuxième critère, la hiérarchie de la Jeune Suisse coïncide largement avec l'ampleur de la représentation familiale : les chefs et sous-chefs peuvent majoritairement compter sur un large soutien parental. Maurice-Eugène Filliez, leader des troupes radicales en 1844, ainsi que son frère François, décrit comme « un des chefs », sont au centre d'un groupe parental de sept personnes, surtout des frères et sœurs ; Louis Morend, vice-président de la Jeune Suisse et Pierre-Joseph Morend, « principal acteur des désordres » de 1844, également. Jean-Joseph Fellay, « principal acteur » et figure historique de la politique à Bagnes (Fellay 34), apparaissent dans un groupe patrilinéaire de quatre personnes <sup>19</sup>. Les sources de l'enquête, émanant des autorités, donnent aussi à voir une autre forme de hiérarchie, fondée sur le degré de dangerosité des individus. Le rôle de la parenté y est confirmé. Louis Fellay, redouté en tant que « mauvais sujet », appartient aux Fellay 37, groupe de cinq personnes. Maurice-Eugène Fellay, qualifié d'« intrigant », est aussi le représentant d'un groupe nombreux (Fellay 8).

Une structure « clanique » similaire peut être observée dans le noyau de la faction conservatrice. Plusieurs chefs de la Vieille Suisse et victimes de la bataille de Corberaye en 1844 appartiennent à un même groupe parental,

19. Il y a toutefois des exceptions : Michel Alter, un des militants les plus actifs et redoutés par ses adversaires, appartient à un groupe moins nombreux (Alter 5) qui compte deux personnes mais est lié à Maurice Écoffey, lui aussi « principal acteur ».



mais cette stratégie d'alliances semble moins affirmée au sein des notables que parmi les classes populaires.

#### AUTRES RÉSEAUX SOCIAUX : SOLIDARITÉS LOCALES, CLIENTÈLES ET PARENTÉ SPIRITUELLE

La répartition géographique de la faction radicale témoigne du poids des solidarités locales<sup>20</sup> : les radicaux et leurs sympathisants se concentrent dans les villages de la basse vallée, surtout Le Châble (42 personnes identifiées) et Villette (31), mais aussi Le Cotterg (22), Montagnier (11) et Bruson (13)<sup>21</sup>. Une exception est représentée par Lourtier, village situé dans la partie haute de la vallée, avec 16 adhérents : il est intéressant de souligner qu'il s'agit en grande partie de membres de quatre groupes parentaux élargis, les Troillet 5, Troillet 4, Fellay 8 et Bruchez 28. Les solidarités parentales permettent donc de dépasser dans une certaine mesure les oppositions locales.

L'existence de clientèles rigides est-elle décisive au niveau microsocial<sup>22</sup> ? Ne peut-on au contraire interpréter la construction d'un clan parental comme l'affirmation d'une autonomie par rapport aux notables locaux ?

L'exemple de la famille Bessard, ouvertement radicale et contestataire, montre la complexité des liens de clientèle, saisis à travers les transactions et dettes familiales<sup>23</sup>. La plupart des transactions connues des Bessard de Villette ne concernent pas des radicaux. De même, les Bessard du Châble ne recherchent nullement crédit et protection auprès des notables radicaux de la même vallée, en particulier les Filliez. Étienne Bessard stipule une dette envers un chef de la faction conservatrice, Étienne-Joseph Pittier. En 1862,

20. Nous confirmons ici les conclusions de l'étude de Jean-Yves Gabbud, *Enquête au temps de la bataille de Corberaye*, Sion, Éditions VP, 1997, 159 p.

21. Voir la carte n° 2.

22. Les travaux classiques dans ce domaine sont James Scott, "Patron-client politics and political change in Southeast Asia", *American Political Science Review*, LXV, 1972, p. 91-114 ; Eric R. Wolf, "Friendship and patron-client relations in complex societies", dans Steffen W. Schmidt et al. (eds), *Friends, Followers and Factions. A Reader in Political Clientelism*, Berkeley, Los Angeles, University of California Press 1977, 512 p. ; Jeremy Boissevain, *Friends of Friends : Network Manipulators and Coalitions*, Oxford, Basil Blackwell, 1974, 285 p. ; Wolfgang Reinhard, *Freunde und Kreaturen. « Verflechtung » als Konzept zur Erforschung historischer Führungsgruppen : Römische Oligarchie um 1600*, Munich, Vögel, 1979, 83 p. ; Sharon Kettering, *Patrons, Brokers and Clients in Seventeenth-Century France*, New York-Oxford, Oxford University Press, 1986, 322 p. Pour la Suisse voir surtout Ulrich Pfister, « Politischer Klientelismus in der frühneuzeitlichen Schweiz », *Revue suisse d'histoire*, n° 42, 1992, p. 28-68 ; Simon Teuscher, *Bekannte – Klienten – Verwandte. Soziabilität und Politik in der Stadt Bern um 1500*, Cologne, Vienne, Böhlau, 1998, 315 p., notamment p. 135-179 ; Rocco Vitali, « Politique locale et clientélisme : analyse du cas tessinois », *Revue suisse de science politique*, volume 2, 1996, n° 3, p. 47-68 ; Flora Madic, « De l'égalité problématique aux mariages utiles. Parenté et alliance dans une société à parentèle (Mase, Alpes suisses) », *L'Homme*, n° 154-155, 2000, p. 467-480.

23. À propos du rapport entre crédit et clientélisme voir Ulrich Pfister, « Le petit crédit rural en Suisse aux XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles », *Annales E.S.C.*, tome 49, 1994, p. 1339-1357, notamment p. 1347-1350.

Étienne-Joseph Bessard (fils) s'endette pour sa part auprès de familles de notables qui n'ont pas de liens privilégiés avec la faction radicale <sup>24</sup>.

La plupart des actes stipulés par les Bessard n'ont pas été rédigés par des notaires Filliez, leaders radicaux incontestés, mais plutôt par des conservateurs, en particulier le chef local de la Vieille Suisse, Pierre-Joseph Jacquemin. La clientèle des notaires ne repose donc pas essentiellement sur des solidarités politiques, mais bien davantage sur une influence sociale à l'échelle locale <sup>25</sup>. Le choix d'un notaire est déterminé par des attentes de protection, de continuité de la famille et de reproduction du patrimoine, imposant ainsi des stratégies plus souples. La recherche de rapports différents, en mesure de répartir le risque et les dépendances, semble avoir primé sur l'affiliation politique. Symétriquement, la concurrence entre notaires a conduit ces derniers à accepter des adversaires politiques au sein leur clientèle.

Du côté conservateur, des conclusions analogues peuvent être énoncées. Les Michellod du Sappey <sup>26</sup>, famille de laboureurs et propriétaires aisés, entretiennent des relations de clientèle (rapports de crédit, tutelles et curatelles, transactions...) distinctes des solidarités politiques. Ainsi Pierre Michellod apparaît-il en 1870 comme le tuteur de Marie-Louise Nicollier, veuve d'un Filliez, leader radical des années 1840. Cette dernière reste étroitement liée au clan Filliez du Châble. Par ce biais, d'ailleurs, Michellod lui-même réalise des transactions avec la famille Filliez. Son choix comme tuteur est dû à un lien de parenté : la mère de Marie-Louise était une Michellod. Dans ce cas, les impératifs d'assistance et de contrôle par la parenté imposent des rapports au-delà des affinités politiques. Toutefois, avant Michellod, Marie-Louise avait eu pour tuteur un radical de la première heure, Joachim Pache, négociant, lui aussi son parent.

La parenté spirituelle – les parrainages et « marrainages » <sup>27</sup> – s'avère plus pertinente pour expliquer la formation de clans politiques. Dans le cas de la famille Bessard, la plupart des parrains appartiennent à la faction radicale, membres de la Jeune Suisse ou acteurs de mobilisations ponctuelles. Ces rapports de parenté spirituelle, souvent distincts des liens familiaux, ne relèvent pas non plus de relations clientélares, mais d'entraides de nature horizontale au sein des classes populaires <sup>28</sup>. Ces liens ne semblent d'ailleurs pas induire

24. Il s'agit d'Étienne Filliez de Bruson, d'Eugénie Gard, de Julie Gard et de François Carron. Étienne Filliez n'appartient pas à la dynastie radicale du Châble; les Carron de cette branche sont plutôt une famille conservatrice. Les sœurs Gard sont les cousines de Louis Gard, notaire radical, mais d'autres membres de leur famille figurent parmi les conservateurs.

25. François Raynauld, *Formation et évolution d'une élite dans une vallée alpestre. Le cas de Bagnes en Valais (Suisse). Mémoire présenté à la faculté des études supérieures d'anthropologie*, Université de Montréal, 1976. Manuscrit, Bibliothèque nationale suisse, Berne.

26. Cette famille est au centre des combats de 1844 – leur maison est saisie par les radicaux après la bataille de Corberaye – et figure encore au cœur de l'affaire Deurin en 1868.

27. Voir la synthèse de Guido Alfani, *Padri, padrini, patroni. La parentela spirituale nella storia*, Venise, Marsilio, 2007, 303 p. et Françoise Héritier-Augé et E. Coupet-Rougier [dir.], *La parenté spirituelle*, Paris, Édition des Archives contemporaines, 1995, 293 p.

28. Voir à ce propos les observations de David W. Sabean, *Kinship...*, ouv. cité, p. 266-268.

des rapports économiques privilégiés : lorsque les Bessard doivent emprunter de l'argent, ils ne sollicitent pas leur parenté spirituelle, mais des notables ou des gens aisés.

En somme, les traces de structures clientélares ou de parenté spirituelle ne suffisent pas à expliquer la mobilisation politique des individus ou des groupes familiaux. Les réseaux envisagés ne sont d'ailleurs pas figés, et l'étude de leur dynamique permet de mettre au jour d'autres logiques de cohésion.

#### LA DYNAMIQUE DES RÉSEAUX : L'EXEMPLE DE L'AFFAIRE FARINET

L'affaire du faux-monnaieur Farinet (1869-1881)<sup>29</sup>, évoquée initialement, révèle les usages possibles des réseaux sociopolitiques dans des situations conflictuelles. Farinet bénéficie de complicités locales fortes. À ce titre, bien que non ouvertement politique, l'affaire engage des individus connus pour leurs affinités politiques et suscite l'intérêt bien compris des factions locales.

##### *Les complicités et leurs logiques*

Au sein des complices et amis du faux-monnaieur figurent aussi bien des radicaux que des conservateurs. À la première catégorie appartient la figure de Louis Luisier, marchand-fabricant de fourneaux, originaire de Lourtier et fils d'un ancien conseiller communal radical. Certains de ses parents, collègues ou connaissances, de sympathie radicale, sont également impliqués dans la fabrication de fausse monnaie. C'est le cas notamment des frères Bessard de Villette, précédemment cités. L'un d'entre eux, Étienne-Joseph, avait été accusé en décembre 1868 de la mort d'un jeune conservateur, lors d'une rixe à Champsec (Bagnes). En 1871 son frère Justinien aurait fait disparaître la machine à fabriquer la fausse monnaie de Farinet, éliminant ainsi les preuves à charge contre son beau-frère, Luisier. En 1878, le troisième frère, Séraphin, vend une carabine à Farinet. Un autre Bessard, leur cousin, avait même hébergé Farinet, à Saillon, où le faux-monnaieur échappa de peu à une incursion des gendarmes<sup>30</sup>. Toutefois les radicaux, en tant que force politique organisée, n'ont pas unanimement couvert Farinet et ses complices. Parmi les adversaires les plus déterminés de Farinet se distinguent plusieurs chefs de file radicaux, tels que les juges Besse et Carron, et des avocats impliqués dans la procédure contre le faux-monnaieur.

29. Cette affaire a engendré un véritable mythe, dont témoigne notamment le roman à succès de Charles-Ferdinand Ramuz, *Farinet ou la fausse monnaie*, publié en 1931.

30. Il y a d'autres « amis » de Farinet qui peuvent être situés dans un milieu radical : Étienne-Samuel Bruchez, soupçonné d'avoir mis en circulation la monnaie de Farinet à Bagnes, avait été sur les listes de la Jeune Suisse ; les frères Vaudan et Louis Dumoulin, complices ou « amis » de Farinet, appartenaient à des groupes parentaux dont étaient issus plusieurs radicaux. Ces groupes seront très actifs à la fin du siècle, dans l'opposition au clergé qui débouchera en 1900 sur la fondation de l'École libre. Nous ne connaissons pas les idées politiques des frères Vaudan, mais deux de leurs parents proches sont des radicaux.

Des conservateurs déclarés participèrent également à l'aventure valaisanne de Farinet. Pierre-Zacharie Corthay, un des premiers collaborateurs de Farinet, avait participé à la rixe de 1868, du côté des conservateurs, tandis que son « cousin » et sa femme appartenaient au réseau de patronage des frères Troillet. D'autres complices de Farinet sont issus de – ou alliés à – des familles aux sensibilités politiques hybrides. Il en est ainsi de Maurice-Eugène Maret, membre d'une branche radicale, et mari d'Anne-Marie Cretton, fille d'un des leaders conservateurs de la Vieille Suisse. De même, les frères Vaudan appartenaient à un groupe parental à la fois radical et conservateur.

Ces paradoxes apparents s'expliquent par la stratégie de Farinet. Il exploite les conflits et les ressentiments locaux pour s'assurer des alliés issus de diverses factions et ainsi mieux se protéger de l'action des autorités. Au fil du temps, il se rapproche davantage des radicaux, dont l'emprise locale s'accroît.

### *Conjoncture et recompositions politiques*

Au moment de l'affaire Farinet, de nouvelles familles se sont affirmées sur la scène politique valaisanne. Issus d'une famille radicale, les frères Troillet sont devenus les chefs de file conservateurs. Leur trajectoire s'explique par leur rapide ascension sociale, source d'alliances avec les conservateurs au pouvoir. L'affirmation politique de cette famille influe sur les positions sociopolitiques des autres notables de la vallée. Les conflits autour des activités de Farinet donnent l'occasion aux adversaires des Troillet de se réorganiser et de prendre l'initiative. Ainsi, le juge Besse, actif dans la répression du faux-monnayage, profite de l'occasion pour nuire à cette famille rivale : il accuse le secrétaire des Troillet de complicité avec Farinet. Cette manœuvre est relayée par la presse radicale, qui publie deux articles accusant indirectement les Troillet et d'autres notables locaux d'avoir été impliqués dans le faux-monnayage <sup>31</sup>.

La conjoncture politique n'a pas été sans influence sur ces recompositions : depuis 1871, le régime conservateur était tombé en discrédit – à cause notamment de la faillite de la Banque cantonale et des manœuvres irrégulières du gouvernement d'Alexis Allet – et les radicaux avaient connu un certain succès aux élections locales. Aussi plusieurs notables et propriétaires ambitieux se sont-ils ralliés à la faction radicale. Les fronts politiques et la structure des factions ont évolué selon de nouvelles logiques qui reposent sur le primat de la reproduction du pouvoir et du prestige social. Elles modifient également la structure des réseaux sociaux.

En parallèle, la crise de l'économie traditionnelle et de l'élevage a fait émerger de nouveaux groupes sociaux, créant les conditions d'une recomposition politique, surtout en période de faiblesse de l'État et des institutions <sup>32</sup>. Il en est ainsi du groupe des guides de haute montagne,

31. Danielle Allet-Zwyssig, « L'affaire Farinet... », art. cité, p. 40-41.

32. Sur cet aspect, voir Sandro Guzzi-Heeb, "Joseph-Samuel Farinet and the modern state in Valais in the 19<sup>th</sup> century", dans Wim Bolockmans, André Holenstein et Jon Mathieu (eds), *Empowering*

généralement proches de la faction radicale et en contact étroit avec Farinet <sup>33</sup>. Les premiers balbutiements du tourisme alpin dans la vallée de Bagnes ont conduit à l'afflux d'alpinistes, surtout anglais, et incité des jeunes gens à trouver dans cette nouvelle activité des revenus d'appoint. Le réseau des frères Bessard et de leurs parents <sup>34</sup> – comptant nombre de guides et d'alpinistes réputés – était lié à la faction radicale. Ce groupe des guides était souvent associé au monde des petits aubergistes et hôteliers, également proches de la faction radicale <sup>35</sup>. L'hôtelier le plus important de la vallée, François-Benjamin Carron, pourtant issu d'une famille plutôt conservatrice, devient radical dans les années 1880, figurant en tête de la liste radicale en 1887. La nouvelle conjoncture politique, précédemment décrite, l'a incité, ainsi que nombre d'entrepreneurs, à chercher des alliances auprès des radicaux.

Les mutations du réseau radical s'expliquent par les intérêts des couches émergentes – petits entrepreneurs du tourisme, commerçants, guides alpins – qui cherchaient une alternative au système de patronage traditionnel autour des notables conservateurs. Leurs intérêts se sont souvent heurtés aux structures de pouvoir en place. Ainsi, le marchand de fourneaux Louis Luisier s'était trouvé en conflit avec les intérêts du conseil communal conservateur. En 1867, son frère soumit une demande pour une exploitation de pierre ollaire – utilisée pour fabriquer les fourneaux –, mais le conseil la lui refusa, lui préférant un autre concurrent <sup>36</sup>.

Ces groupes émergents se rapprochent aussi des radicaux par leurs comportements à l'égard de la famille, de la sexualité, de la religion – or, on connaît l'importance de cet enjeu dans la création de l'École libre en 1900. Nous n'avons certes que peu de témoignages directs émanant des classes populaires. Néanmoins, il est possible de déceler des différences de comportements significatives entre familles radicales et conservatrices, en particulier dans le domaine de la sexualité. Toutes les branches familiales qui, pendant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, mettent au monde beaucoup d'enfants illégitimes, appartiennent au noyau radical ou assimilé <sup>37</sup>. De même, la branche radicale de la famille Dumoulin compte onze naissances illégitimes entre 1830 et 1890 quand les autres – non radicales – n'en

---

*Interactions. Political Cultures and the Emergence of the State in Europe, 14<sup>th</sup>-19<sup>th</sup> Centuries*, Aldershot, Ashgate, 2008 (à paraître).

33. La collaboration des guides et de Farinet pouvait bien sûr s'expliquer également par leur très bonne connaissance du terrain.

34. Les Fellay 8, les Fellay 37, les Gillioz 1, les Carron 9, etc.

35. Maurice-Eugène Maret, le complice le plus important de Farinet pendant les années 1877-1878, créa par exemple la première auberge à Fionnay, qui devint, à la fin du siècle, la principale station touristique de la vallée. Séraphin Bessard, boulanger et guide de montagne, ouvrit aussi peu après un débit de boissons à Fionnay. Maurice Perraudin, propriétaire d'une pension à Villette, était également radical et en contact avec Maret.

36. Willy Ferrez, *Un bagnard de taille*, Le Châble, Le Musée de Bagnes, 1998, 136 p., p. 25.

37. Au noyau radical appartiennent les Alter 5, les Bessard 7, les Besson 14, les Besson 3, les Carron 9, les Dumoulin 6, les Michaud 14, etc. ; les Corthay 5, les Vaudan 10 et les Cretton 2 comptent plusieurs radicaux, et quelques conservateurs.

comportent qu'une seule. Ces pratiques s'accompagnent d'un anticléricalisme que révèlent les attitudes à l'égard du curé, des sacrements, des prescriptions religieuses<sup>38</sup>.

\*

L'analyse qui précède souligne la complexité des relations entre réseaux de solidarité politique et réseaux sociaux. Elle met en lumière l'importance des options familiales dans la définition des positions politiques, mais également le poids déterminant des choix individuels et des recompositions tactiques. Les rapports de parenté confèrent aux factions politiques en présence une homogénéité et une continuité relatives. Toutefois, ils ne déterminent pas mécaniquement les allégeances politiques individuelles. Les rapports clientélares et notabiliaires ne permettent pas non plus d'expliquer à eux seuls les liens de solidarité politique : les réseaux sociaux des notaires, à titre d'exemple, excèdent de très loin les limites de leur faction politique, et intègrent une partie de leurs adversaires. Les rapports de parrainage renforcent les relations privilégiées à l'intérieur d'une même faction politique, soit à l'intérieur de la parentèle, soit entre groupes parentaux différents. Il s'agit alors le plus souvent de rapports horizontaux entre familles d'une même couche sociale, plutôt que de rapports de patronage. Les solidarités locales et communautaires contribuent également à la structuration des réseaux politiques : les libéraux se concentrent dans des villages du fond de la vallée, tandis que les villages de montagne comme Verbier, Médières et Sarrayer sont solidement aux mains des conservateurs. Toutefois cette règle n'est pas absolue : au sein de villages clairement conservateurs, tels que Lourtier, des réseaux de parenté denses permettent la diffusion d'attitudes radicales.

De manière générale, l'appartenance à un réseau (parentèle, communauté villageoise, parenté spirituelle, clientèle...) ne suffit pas en soi à expliquer les identités et les prises de positions politiques : c'est bien souvent l'appartenance simultanée à plusieurs réseaux (parenté *et* parenté spirituelle, par exemple) qui fonde des solidarités politiques fortes. Par ailleurs, ainsi que le montre l'exemple de l'affaire Farinet, des traits de conjoncture (crise de l'économie traditionnelle, essor de certains groupes sociaux) peuvent modifier les lignes de clivage et la structure des factions en présence. L'étude des réseaux dans les mobilisations politiques doit donc à la fois prendre en compte la multitude des rapports sociaux enserrant les individus, et les effets du temps court sur leurs positionnements et stratégies.

*Sandro Guzzi-Heeb est professeur remplaçant  
à l'université de Lausanne et privat-docent à l'université de Berne*

---

38. Anne Troillet-Boven, *Ce temps qu'on nous envie*, Sierre, Edition Monographic, 1982, 222 p., p. 33-35.